



IMPORTANT - fermeture du collège à partir du 6 avril 2021

publié le 01/04/2021

Informations administratives et pédagogiques

Descriptif :

Une nouvelle période d'**enseignement en distanciel** s'ouvre à partir du 6 avril.
Rappel du communiqué du 01/04/21 diffusé dans pronote par la direction.
(...)

Madame, monsieur,

Une nouvelle période d'enseignement en distanciel s'ouvre à partir du 6 avril.

D'un point de vue administratif, le collège assurera une permanence téléphonique tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h sauf le mercredi. Les réunions et RDV (psychologue, assistante sociale etc) sont annulés. En dehors des horaires d'ouverture, nous vous remercions d'utiliser l'adresse mail générique : **ce.0861038l@ac-poitiers.fr**

Le service de restauration ne fonctionnera pas pendant le confinement. Les factures de demi-pension seront ajustées en fonction des jours de fermeture du collège.

D'un point de vue pédagogique, les examens officiels PIX et ASSR sont annulés. Une date de report sera proposée quand les conditions sanitaires le permettront.

Dès mardi prochain, les élèves suivront leurs cours via Pronote. Ils devront se connecter très régulièrement afin de poursuivre les chapitres, réaliser des exercices ou des évaluations. Les enseignants utiliseront l'emploi du temps habituel pour fournir le travail. Les élèves auront la possibilité de poser des questions à leurs professeurs sur cette même plateforme.

Des classes virtuelles seront proposées aux élèves. La présence aux visioconférences sera obligatoire sauf motifs impérieux ou techniques justifiés par la famille.

Le distanciel n'est pas un temps de repos. Le travail organisé par l'équipe pédagogique fait partie de la progression annuelle des apprentissages. Il est donc demandé un grand sérieux pendant le confinement.

L'ensemble du personnel demeure à votre écoute.

Prenez soin de vous

Cordialement,
Mylène VANDON
Principale